



Waziers, mardi 16 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03066

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°31/2023

Manifestation nautique et activités nautiques**Activités nautiques****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le **22/07/2023 de 10:00 à 19:00 - avec pour périodicité :**
Journalier

- o **Scarpe inférieure**
entre les pk 45,335 et pk 47,335 - Toute la largeur de la voie

- le **23/07/2023 de 10:00 à 19:00 - avec pour périodicité :**
Journalier

- o **Scarpe inférieure**
entre les pk 45,335 et pk 47,335 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

L'organisation dans le cadre de la manifestation nautique dénommée «activités nautiques » aux dates mentionnés est accordée sur la commune de Marchiennes.

Il n'y a pas d'interruption de la navigation. Toutefois, pendant la durée de cette manifestation, les usagers de la voie sont priés d'exercer une vigilance particulière au droit du secteur.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

24/07/2023

Chef de pôle

Signé

BRUNO NOWAK